

Le pipe-line de l'Alaska et les intérêts canadiens

par Don Peacock

L'entente intervenue entre le Canada et les États-Unis sur la construction d'un pipeline destiné à acheminer à travers l'Ouest canadien le gaz naturel de l'Alaska vers les quarante-huit États américains du continent a été qualifiée d'«accord capital» à la Chambre des communes canadienne. C'est la reine Élisabeth elle-même, en visite au pays à l'occasion de son jubilé d'argent, qui a prononcé ces mots alors qu'elle lisait le discours du trône à l'ouverture de la nouvelle session du Parlement canadien à Ottawa. Les propos qu'elle a lus en sa qualité de reine du Canada, même s'ils ont été écrits par le gouvernement, suivant la vieille tradition parlementaire, n'en étaient pas moins percutants.

Ceux qui, depuis la fin de 1969, ont soutenu l'idée du pipe-line (jusqu'à la fin de la course à l'adjudication, il s'agissait, avant tout, de sociétés multinationales) en ont toujours parlé comme du projet de construction et d'ingénierie le plus audacieux jamais conçu par l'entreprise privée. À l'automne de 1977, le gouvernement canadien tenait à peu de choses près les mêmes propos, en les atténuant toutefois par les réserves auxquelles on peut s'attendre de la part d'un gouvernement. Par l'entremise de la reine, il a décrit le projet comme étant «l'une des plus grandes entreprises de génie civil de l'histoire». Sa réalisation est censée commencer en 1979 et devrait coûter au delà de 10 milliards de dollars.

Deux concurrents acharnés

Le coût n'est cependant pas le seul facteur de l'importance du pipe-line. Dès le début, en effet, le projet s'est singularisé par la concurrence dont il faisait l'objet. Jamais auparavant, on n'avait vu deux énormes consortiums d'entreprises se dépenser avec

M. Peacock est expert-conseil en journalisme et en relations publiques. Il a été attaché de presse auprès du Haut commissariat du Canada à Londres et, durant les années 60, adjoint spécial du premier ministre.

Journaliste accompli, M. Peacock est entré à la tribune parlementaire en 1954 et est devenu par la suite rédacteur en chef du journal The Albertan de Calgary. L'article ci-contre n'engage que l'auteur.

autant d'acharnement pour obtenir du gouvernement l'autorisation de construire un pipe-line. Jusqu'alors, dans les projets de ce genre, les adversaires avaient été amenés à s'unir pour une raison ou pour une autre, le plus souvent par intérêt mutuel ou sous la pression du gouvernement, ou les deux à la fois. Il ne restait plus alors qu'à vérifier si leur proposition unique se conformait à toute réglementation gouvernementale applicable en l'espèce.

Le caractère unique de la lutte pour l'adjudication du pipe-line de l'Alaska a fini par faire figure de symbole, tellement elle a donné lieu à des précédents à plusieurs stades de son évolution. Jamais planificateurs n'avaient consacré autant de temps et d'argent à étudier au préalable les incidences d'un tel projet. Mieux encore, jamais autant d'attention n'avait été accordée aux répercussions possibles d'un projet de cette envergure sur l'écologie et sur le contexte socio-économique des régions touchées.

Mais s'il était possible de classer par degrés d'originalité tout ce qui entoure ce projet déjà singulier en soi, l'événement le plus exceptionnel de toute l'affaire serait certainement alors la victoire finale de l'entreprise canadienne en général et celle de l'industrie pipelière canadienne en particulier. Car non seulement la décision finale se trouve à transférer aux mains de l'Alberta et de la Colombie-Britannique une part importante, encore qu'indéterminée, du pouvoir économique dévolu à ce haut lieu de la gestion et de la finance qu'est Toronto, mais l'issue de la lutte enlève à trois des plus grosses multinationales du monde, *Exxon*, *Gulf* et *Shell*, toute possibilité de contrôle et de propriété directe de la section canadienne du pipe-line.

Deux sociétés de l'Ouest du Canada ont en effet relevé le défi de disputer aux géants mondiaux de l'industrie du pétrole et du gaz naturel l'obtention du plus gros marché jamais offert à l'entreprise privée et les ont battus à leur propre jeu. Désormais, l'industrie canadienne des hydrocarbures sera peut-être moins dépendante — moins servile, diraient les nationalistes endurcis — vis-à-vis des sociétés étrangères. Peut-être aussi que les multinationales ne seront plus jamais aussi puissantes, au Canada du moins. Réussi une fois, l'exploit pourrait bien se répéter.